



HAL
open science

Annabelle Littoz-Monnet (2020) Governing through Expertise. The Politics of Bioethics

Marie Le Clainche - Piel

► To cite this version:

Marie Le Clainche - Piel. Annabelle Littoz-Monnet (2020) Governing through Expertise. The Politics of Bioethics. *Gouvernement & action publique*, 2022, Les politiques publiques du changement climatique, 11 (3), pp.163-167. 10.3917/gap.223.0163 . halshs-03928669

HAL Id: halshs-03928669

<https://shs.hal.science/halshs-03928669>

Submitted on 7 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Clainche-Piel, Marie. « Annabelle Littoz-Monnet (2020). *Governing through Expertise. The Politics of Bioethics* », *Gouvernement et action publique*, vol. 11, no. 3, 2022, pp. 163-167.

Accessible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2022-3-page-163.htm>

À propos de :

Annabelle Littoz-Monnet (2020)

Governing through Expertise. The Politics of Bioethics

Cambridge, Cambridge University Press

2 Les comités d'experts en éthique sont-ils des outils de confiscation de la critique citoyenne ? Sous couvert d'offrir aux décideurs un surcroît de réflexivité sur des possibles innovations scientifiques et technologiques, ces instances de l'éthique professionnelle ne sont-elles pas en réalité des instruments au service d'intérêts particuliers ? Cette tension est au cœur de l'ouvrage d'Annabelle Littoz-Monnet, *Governing through Expertise. The Politics of Bioethics*, consacré aux relations entre la production d'avis éthiques et la prise de décisions politiques.

3 Ce travail prend la forme d'une sociologie politique de ce que l'autrice considère être une hypocrisie : « la persistance de systèmes d'experts cachés sous des apparences de procédures délibératives » (p. 15). Il soutient que les sphères professionnelles des éthiciens et des politiques sont interdépendantes au point de produire un problème démocratique majeur : les comités d'éthique seraient incapables de saisir les problèmes de conflit d'intérêts ou de partialité et *in fine* d'informer correctement les gouvernants, ou même de leur transmettre les alertes de catastrophes à venir. La chercheuse regrette que ce problème fasse trop peu l'objet d'enquêtes et entend révéler un manque de lucidité, au sein de la littérature en sciences politiques et relations internationales dans laquelle son travail s'insère, quant aux relations qui se nouent entre les acteurs et actrices du *savoir* et du *pouvoir*. Elle considère en effet que les dynamiques de recherche existantes opposent « ceux qui défendent que les décideurs politiques ont recours à l'expertise pour les informer et les guider » et ceux pour lesquels « les décideurs politiques sont des acteurs stratégiques qui contrôlent les processus de production de connaissances ». Dans les deux cas ces hypothèses conduiraient « au développement de programmes de recherche qui partent du principe que la science et la politique appartiennent à des sphères strictement séparées » (p. 23). Le livre offre de combler ce manque compréhensif à l'appui d'un travail théorique qui articule cette littérature aux études des sciences (STS), nourri d'études de cas au sein des institutions européennes.

4 Deux moments-clés d'appréciation de cette politisation pernicieuse du recours aux experts sont considérés. D'une part, le moment de leur sollicitation : les motivations du recours aux experts en éthique oscilleraient entre attente de rationalité et manœuvre politique, autrement dit entre la volonté de faire un choix instruit et la prétention à viser un compromis juste et éclairé tout en dissimulant les intentions politiques réelles des commanditaires. D'autre part, au cours du processus d'évaluation des projets qui leur sont soumis, l'interdépendance entre les experts et les décideurs serait manifeste : leurs perspectives se *co-produiraient*, au sens où les expertises ne se bornent pas à informer ou orienter les mesures politiques, elles les rendent aussi possibles ; et elles se *co-légitimeraient* au sens où le pouvoir attribué à l'expertise éthique et l'étendue des domaines sur lesquels les professionnels ont légitimité dépendent des contextes politiques et sociaux dans lesquels ils sont construits. Ces deux moments du processus de recours à des experts – leur sollicitation et la mobilisation de leurs rapports – sont utilisés comme grille d'entrée systématique dans les cas d'étude.

5 L'European Group on Ethics in Science and New Technologies (EGE), créé en 1991 pour informer les gouvernants sur les implications éthiques des biotechnologies et autres innovations techniques, est la principale organisation investie pour fournir ces cas et témoigner de ces interdépendances. L'EGE est présentée comme exemplaire de la tension que cherche à révéler la chercheuse : le comité constituerait un rempart de façade à la faiblesse de la légitimité des décisions européennes, fonctionnant sur un degré tel de professionnalisation de l'autorité morale qu'il écraserait toutes perspectives alternatives. La constitution de l'éthique comme spécialité – avec ses journaux, ses diplômes universitaires, ses associations professionnelles – délégitimerait les « autorités rivales » : « celle des docteurs et scientifiques eux-mêmes (trop empêtrés dans leurs propres activités), des théologiens (qui ne peuvent parler au nom de leur religion) ou des citoyens (qui manquent d'expertise) » (p. 17). Une brève histoire de la constitution aux États-Unis dans les années 1970 de ce qui apparaît pour la chercheuse comme une véritable « caste » professionnelle (p. 1) est offerte au chapitre 3.

6 Trois cas servent ensuite de démonstration empirique de la politisation du recours aux experts en éthique au cours de processus de décisions à l'échelle européenne, entre les années 1990 et 2010. Ils portent respectivement sur la régulation des recherches sur l'embryon (chapitre 4), sur les nanotechnologies (chapitre 5) et sur la protection des données (chapitre 6). On retrouve bien la stratégie en deux temps explicitée plus haut : repérer d'abord comment les experts sont appelés à produire des avis, puis comment ces avis sont mobilisés par les gouvernants. Chaque chapitre s'ouvre par une contextualisation du problème que pose le développement de ces technologies, pas tant sur le fond qu'au regard de la gestion des conflits par les institutions internationales qui prennent part au débat et des difficultés organisationnelles qui se présentent pour produire une forme de consensus, ou en tout cas de décision à un niveau européen. À partir de là est déployée une cartographie chronologique détaillée des débats entre représentants officiels d'institutions (médicales, scientifiques, gouvernementales). On reconnaîtra que l'administration de la preuve est ardue. On accède aux phénomènes de sollicitation et mobilisation d'avis essentiellement à travers les documents officiels qui en donnent des indices : rapports, propositions, programmes et autres plaquettes de communication. Des entretiens avec des acteurs de l'EGE et de la commission européenne, au cours desquels A. Littoz-Monnet revient sur certaines étapes des débats, complètent les documents. Les chapitres-cas sont donc constitués de détails issus d'archives, d'acronymes, de noms propres et de dates de réunions, mais dans la narration ces éléments de preuve se risquent à être déconnectés de l'analyse. Le propos de fond a tendance à se faire schématique, ce qui a l'avantage d'être didactique, en reprenant inlassablement le modèle théorique qui structure l'ouvrage, et sur lequel j'insisterai alors à présent.

7 L'entremêlement entre les expertises bioéthiques et les décisions politiques est en effet présenté à l'appui d'un assemblage théorique fait de *mécanismes* et de *moments* (chapitre 2). S'appuyant sur les STS à travers les travaux de Sheila Jasanoff, la chercheuse observe que la relation entre professionnels du savoir et du pouvoir oscille entre des temps marqués par une relative stabilité et d'autres qui laissent la place à des changements de perspectives et des contestations. Pour comprendre comment on passe d'un moment à un autre, de la contestation à la stabilisation et inversement, le livre déroule trois mécanismes ou « logiques d'itération entre savoirs et politiques » (p. 11) : à savoir l'« orchestration », l'« alignement idéationnel » et la « calibration » (p. 32-34). Ces mécanismes sont pensés comme de véritables stratégies de la part d'acteurs et d'actrices dotés d'une forte agentivité et d'une rationalité à toute épreuve. Par exemple, les experts pourraient calibrer avec précision les savoirs qu'ils produisent aux besoins des débats politiques dans lesquels ils sont invités à jouer un rôle, en suggérant des compromis réalistes permettant une prise de décision (p. 13) – ce qui

est présenté comme un biais. Les gouvernants eux-mêmes solliciteraient et cadreraient stratégiquement les avis experts avec des « agendas très précis en tête » (p. 89-90). Les trois cas empiriques sont tour à tour analysés à l'aune de cet appareillage théorique, comme l'illustre ce passage typique de l'ensemble de la démonstration, ici sur le cas de l'embryon : « L'implication d'experts en éthique dans la politique a permis aux gouvernants de manœuvrer à travers le conflit en donnant l'impression que l'EGE faisait contrepoids à la position pro-recherche de la Commission. En réalité, l'avis de l'EGE, en raison de la dynamique qui a caractérisé le processus de production de connaissances, n'a pas représenté un quelconque défi substantiel à la position de la Commission. L'orientation des connaissances bioéthiques produites a été stabilisée par l'*orchestration*, l'*alignement idéationnel* et le *calibrage*, et la bioéthique elle-même a servi de *technique de stabilisation* pour s'assurer que l'agenda de l'UE se poursuivrait » (p. 65). Bien qu'intéressante, on observe que l'analyse est paradoxalement rendue elle-même mécanique et la narration se répète ainsi à chaque chapitre-cas.

8 Arrivé à son terme, ce travail invite donc à poursuivre la démarche qui a été entamée. La critique des modalités du recours politique à l'expertise éthique sur laquelle se construit ce livre serait encore plus constructive armée d'au moins deux efforts complémentaires. Le premier est d'ordre analytique et relatif au constat initial, assez peu surprenant et pourtant érigé en objet de « révélation » (p. 15). Les attentes initiales sur lesquelles repose le livre sont en effet de révéler « le rôle central inattendu » joué par les experts en éthique « dans des domaines où la politique et les valeurs sont si explicites » (p. 2). Pourtant, cette observation ne semble ni nouvelle en sciences politiques et sociologie de l'expertise, ni même une prétention établie, au moins dans le milieu de la production éthique. Les comités d'éthique ne visent-ils pas précisément à éclairer les valeurs sous-jacentes aux projets d'évolutions biotechnologiques (droits humains, dignité, protection de la vie privée...) ? Peut-il y avoir recours aux instances de l'éthique sans aucune recherche de clarification d'un enjeu moral ou politique ? Ce trouble dans la manière de concevoir l'expertise éthique s'explique peut-être par la maigre place accordée dans le livre à la littérature sur le domaine bioéthique et le travail de ces professionnels. L'éclairage américain, au pas de course, de la constitution de l'éthique comme domaine professionnel à la frontière entre « autorité morale traditionnelle et scientifique » (p. 3) confirme l'impression que l'on passe à côté de cette dimension de l'objet. En d'autres termes, pour étudier la co-construction des avis éthiques et des décisions politiques, on se demande s'il ne manque pas une partie : le travail des membres de commissions éthiques. Une fois focalisée sur les manières dont les politiques et bureaucrates sollicitent et mobilisent les avis éthiques, l'enquête permet peu de comprendre le travail expert et ses tensions. Cette focale gouvernementale gagnerait à être éclairée par les recherches qui analysent le travail de production d'avis et recommandations depuis les espaces de l'éthique [\[1\]\[1\]](#) Par exemple É. Gagnon (1994), « Comités d'éthique et... Elle mériterait en outre de construire d'autres ponts avec les recherches qui éclairent les multiples formes de la délibération démocratique institutionnalisée [\[2\]\[2\]](#) À l'image de F. Fischer (2000), *Citizens, Experts, and the...*. Du point de vue de l'articulation entre le politique et l'éthique, on aimerait également saisir davantage comment l'analyse d'une politisation des experts s'articule avec l'argument d'une dépolitisation des relations internationales par le biais des expertises : s'agit-il des deux faces d'un même processus [\[3\]\[3\]](#) F. Petiteville (2016), « *Les organisations internationales... ?* Ou encore sur quelles lignes de travaux et quelles observations se construit l'idée selon laquelle les organisations internationales, ici européennes, utilisent l'expertise éthique en premier lieu comme outil de pacification, dans une tentative d'échapper à tout prix aux conflits (p. 83, p. 121) ? Le livre a le mérite d'ouvrir à toutes ces questions.

⁹Cette lecture invite aussi à poursuivre la démarche du côté de l'enquête, ici menée au fil des documents officiels mais étonnement peu incarnée. Les acteurs et actrices qui agissent et s'expriment dans le livre sont majoritairement des entités morales et collectives. Aussi l'appartenance à l'une ou l'autre de ces entités est-elle l'unique information à laquelle on accède concernant les personnes interviewées : « officiel du *DG Connect* » (p. 117) ou « *European Data Protection Supervisor* » (p. 103) par exemple. On manque d'informations sur la nature et les conditions de travail de ces acteurs et actrices pour comprendre réellement les éléments avancés dans les rapports et ainsi saisir ce qui se joue dans les enchaînements de dates de réunions et références de décisions que dissémine l'administration de la preuve. D'autres ensembles d'appartenance sont mobilisés pour désigner des individus sans statut officiel au sein des institutions européennes, comme c'est le cas pour « les citoyens » (p. 104) ou encore pour « la communauté scientifique » (p. 68). À défaut d'entretiens réalisés avec des membres de ces derniers, on accède à leurs voix, apparemment unifiées et non conflictuelles, à l'appui de communiqués dont on peine à percevoir le caractère représentatif. Entre l'appareillage théorique d'un côté et les cas déployés de la sorte, la lecture demande un travail de tissage et d'imagination important. Finalement, on ne peut s'empêcher d'espérer que ce travail soit prolongé d'une enquête plus ancrée, dès lors réellement plus réaliste que la littérature contre laquelle il se construit, et qui expliciterait aussi, par-delà les logiques à l'œuvre dans le milieu des gouvernants, les effets de l'interdépendance entre le travail des experts et des gouvernants.

Notes

- [\[1\]](#)

Par exemple É. Gagnon (1994), « Comités d'éthique et normalisation de la recherche médicale : contribution à une sociologie de l'institution », *Sociétés contemporaines*, 17, p. 141-157 ; D. Memmi (1996), *Les Gardiens du corps. Dix ans de magistère bioéthique*, Paris, Éditions de l'EHESS.

- [\[2\]](#)

À l'image de F. Fischer (2000), *Citizens, Experts, and the Environment. The Politics of Local Knowledge*, Durham (N. C.), Duke University Press.

- [\[3\]](#)

F. Petiteville (2016), « Les organisations internationales dépolitisent-elles les relations internationales ? », *Gouvernement et action publique*, 5 (3), p. 113-129.